

Intégration continentale - Questions et réponses

Qu'est-ce que l'« intégration continentale? »

L'intégration continentale est une harmonisation des politiques et des règlements portant sur les aliments que nous consommons, les articles que nous achetons et notre façon de vivre. C'est la création d'une nouvelle Amérique du Nord qui abolit la frontière entre le Canada et les États-Unis afin de promouvoir les intérêts commerciaux au nord de la frontière et d'apaiser les craintes en matière de sécurité au sud de la frontière.

Qui en fait la promotion?

Les grandes entreprises des deux côtés de la frontière veulent des liens économiques et politiques plus solides entre le Canada et les États-Unis. Au Canada, le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), un organisme qui représente les 150 plus grandes entreprises canadiennes, avec l'appui de groupes de réflexion nationaux et régionaux de la droite comme l'Institut C.D. Howe, l'Institut Fraser et l'Atlantic Institute for Market Studies, pousse le gouvernement canadien à se débarrasser des contrôles douaniers et des différences de politique avec les É.-U. afin d'optimiser les profits des grandes entreprises.

Comment se fait l'intégration profonde?

Le gouvernement canadien s'est engagé clairement avec les États-Unis en signant le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité. En mars 2005, l'ancien premier ministre Paul Martin, ainsi que le président des États-Unis George Bush et l'ancien président mexicain Vicente Fox, se sont entendus sur des mesures menant à l'harmonisation des règlements, sur un traité concernant les ressources continentales (qui donnerait accès aux ressources canadiennes comme l'énergie et l'eau) et sur un périmètre de sécurité nord-américain. À la suite de

la signature de cette entente, les représentants du gouvernement ont commencé à travailler d'encore plus près avec le milieu des affaires canadien afin de trouver des façons d'intégrer les politiques et les règlements sur le commerce, l'immigration, la salubrité des aliments et bien d'autres secteurs.

Où en sont les choses?

Un rapport en juin 2005 a révélé que les représentants des trois pays étudiaient : une collaboration en matière d'électricité et de gaz naturel; la création d'un mécanisme de coordination de la salubrité alimentaire; la mise au point de mesures de sécurité de l'immigration compatibles et le partage des listes de surveillance des terroristes, entre autres. En mars 2006, le premier ministre Stephen Harper rendait formelle la participation du milieu des affaires canadien au Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité en créant le Conseil nord-américain de la compétitivité, un groupe de 30 chefs d'entreprise provenant des trois pays dont les recommandations sur l'intégration économique continentale échapperont à l'examen public.

Pourquoi devrions-nous nous en préoccuper?

L'implantation des mesures d'intégration continentale se fait sans débat, ni opinion du public. Le Partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité a été signé sans l'approbation du Parlement et sans la connaissance ou l'approbation du public canadien. Des comités gouvernementaux et des groupes de travail poursuivent l'implantation de ces mesures et au rythme où vont les choses, le public n'en sera informé qu'une fois les accords entérinés.

